



Dépôt: Jacques-Yves HENCKES
Date: 26 octobre 2000
Conférence intergouvernemental

JYH / TO

5

MOTION

La Chambre des Députés

- Considérant que l'élargissement de l'Union est une réponse à la légitime ambition des pays d'Europe centrale et orientale de retrouver leur place historique au sein du continent européen;
- Considérant que la question des réformes institutionnelles est indissolublement liée au défi de l'élargissement à un maximum de 27 pays si l'on ne tient pas compte de la Turquie;
- Considérant que l'Europe est en train de se faire dans un manque total de transparence quant aux objectifs futurs de l'intégration européenne en matière de confédération ou de fédération d'Etats d'où une légitime incompréhension, méfiance voire hostilité des citoyens;
- Considérant qu'en précisant l'objectif final, les discussions quant au système de décision dans l'Union Européenne pourraient se faire en toute transparence et sur une base logique;

invite le Gouvernement

- à préciser ses intentions quant à l'objectif futur de l'intégration européenne en matière de confédération ou de fédération d'Etats;
- à demander aux autres membres de l'Union Européenne de faire de même.

J.-Y. Henckes

J.-P. Koepf

A. Jaerling

F. Greisen

G. Gibéryen